

Un nouveau site d'habitat du groupe de Villeneuve-Saint-Germain à Pontpoint « le Fond de Rambourg » (Oise)

Rose-Marie ARBOGAST, Françoise BOSTYN,
Yann LORIN et Frédéric PRODEO

Résumé

Le suivi systématique des sablières a permis la découverte d'un nouveau site d'habitat du groupe de Villeneuve-Saint-Germain dans la moyenne vallée de l'Oise. La caractéristique principale de ce site réside dans son excellent état de conservation lié à un choix d'implantation en bordure d'une butte sableuse. Trois unités d'habitation ont été intégralement fouillées avant rebouchage du site. Les recoupements entre structures ainsi que les premières données sur le mobilier archéologique font envisager une occupation longue du village.

Abstract

Excavations undertaken in advance of gravel extraction in the Oise valley have revealed a new Early Neolithic settlement (Villeneuve-Saint-Germain group). The main characteristic of this site is a good preservation of the pits linked to a particular choice of implantation running along a sandy mound. Three longhouses and their lateral pits have been completely explored before the filling up of the site. The high density of structures and the first studies of the artefacts assemblages show that this village was occupied during a long time.

1. INTRODUCTION

Le site de Pontpoint « le Fond de Rambourg » a été découvert et fouillé dans le cadre du programme de surveillance systématique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise. Deux campagnes de fouilles successives ont été menées sur ce site en 1996 et en 1997, la seconde ayant été financée par le Ministère de la Culture afin d'explorer dans leur intégralité trois unités d'habitation et d'avoir, pour l'étude, des ensembles scientifiquement cohérents. Cet habitat n'a donc fait l'objet que d'une fouille partielle et a été rebouché en décembre 1997. Le site a, en effet, été exclu du programme d'exploitation des granulats par OGIF en raison du coût trop élevé d'une éventuelle fouille d'un tel site aussi bien conservé.

Sa caractéristique majeure réside, en effet, dans son excellent état de conservation lié à la présence d'une couche sableuse qui a recouvert les structures. Ce phénomène de scellement résulte d'un choix d'implantation dans une zone topographiquement intermédiaire. La moyenne vallée de l'Oise comporte une série de larges méandres comme celui de Pont-Sainte-Maxence où se trouve le site de Pontpoint (fig. 1),

chacun ponctué par plusieurs buttes sableuses. Celles-ci constituent les points culminants du méandre et correspondent aux courbes de niveau supérieures à 31,25 m. Par contre, la courbe des 30 m marque le passage dans les zones basses et inondables que nous avons pu observer à proximité, lors des décapages effectués en 1996 et en 1997, toujours dans le cadre des sablières. La présence de limons très argileux et plastiques sous la terre végétale dénote le caractère inhospitalier de ces zones basses qui sont d'ailleurs pour la plupart encore en pâtures actuellement. Par ailleurs, durant l'hiver 1994, année de fortes crues, toutes ces terres étaient inondées. Le choix fait par les néolithiques est donc manifeste et semble systématique et récurrent dans cette vallée puisque ces observations sont concordantes avec celles faites sur la butte la plus septentrionale du méandre pour le Rubané récent (Alix *et al.*, 1997) et celles issues des premières observations faites sur la troisième butte du méandre. Une implantation du Villeneuve-Saint-Germain a en effet été repérée à Pontpoint « le Trésor » (Pellerin & Prodeo, 1994) dans des conditions topographiques semblables (fig. 1).

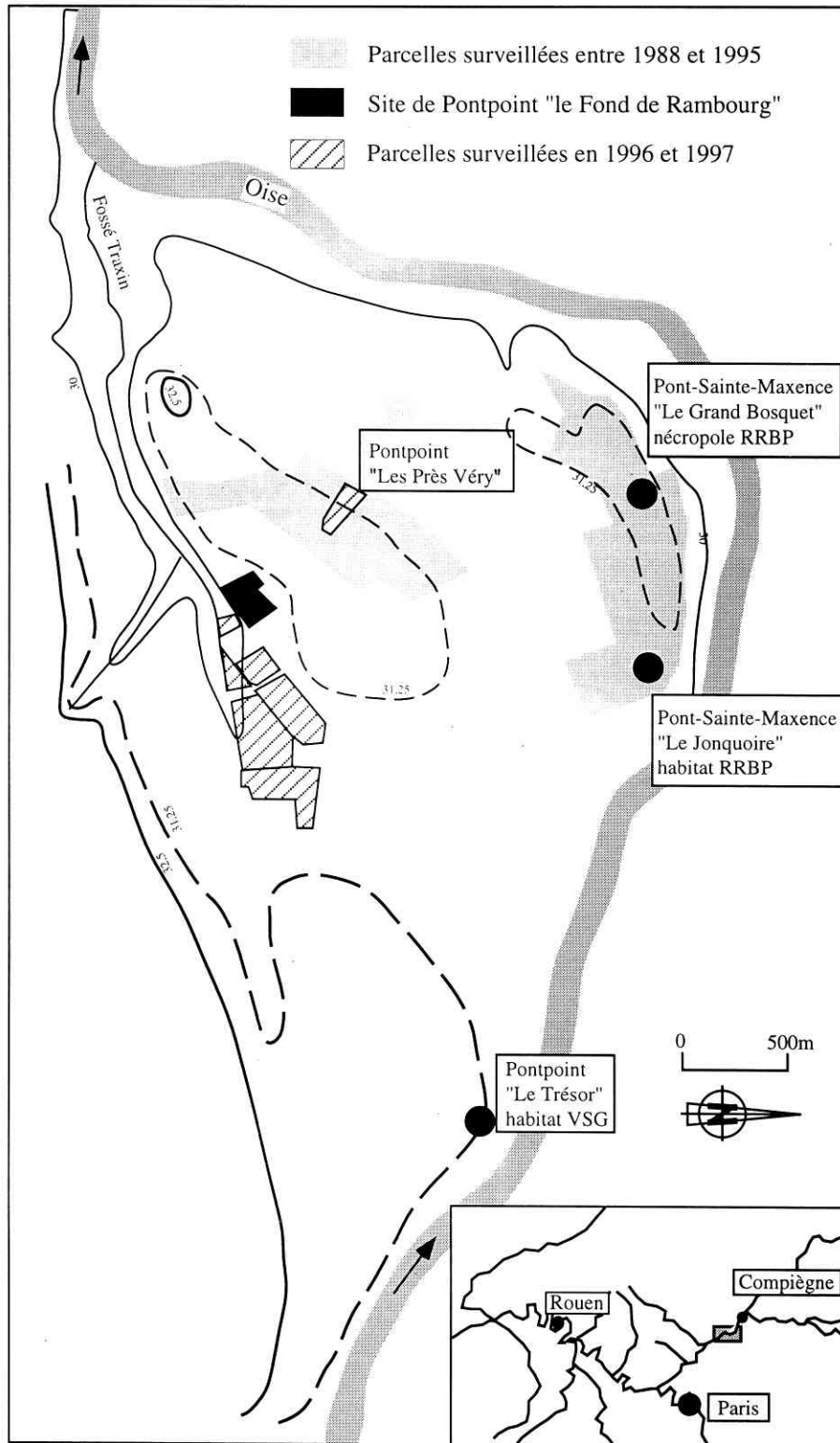


Fig. 1 — Localisation du site de Pontpoint dans le méandre de Pont-Sainte-Maxence.

2. PRÉSENTATION DU SITE

2.1. Stratigraphie et conservation

Les néolithiques se sont donc installés sur le versant sud de l'une des buttes sableuses

du méandre de Pont-Sainte-Maxence dans un secteur où la pente, irrégulière, est nettement accentuée vers le sud-est. La micro-topographie réalisée après décapage de la terre végétale (fig. 2) montre bien cette dépression au sud-est

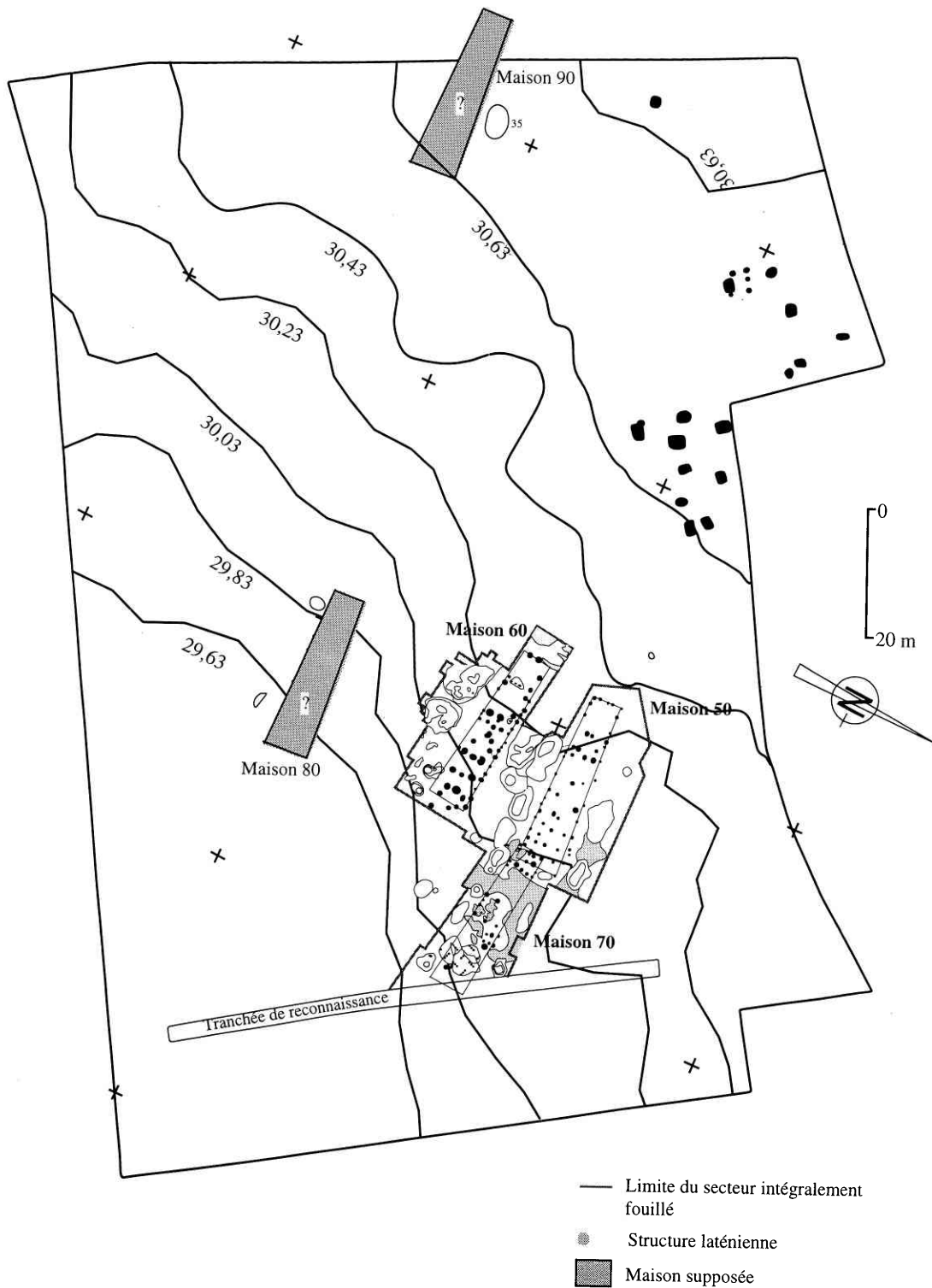


Fig. 2 — Micro-topographie montrant la dépression vers le sud-est.

qui est à l'origine de la bonne conservation du site.

Les observations stratigraphiques réalisées sur la coupe faite en bordure est du décapage (fig. 3) montrent que le sommet des sables constituant la butte est affecté d'un léger pendage vers le sud-est. À partir du mètre 8, entre la terre

végétale (couche 1) et le sable jaune (couche 4) comportant des fins litages calcaires (couches 5) et constituant le substrat dans lequel ont été creusées les structures, vient s'interposer un niveau de sable limoneux de couleur gris-beige. Par ailleurs, à partir du mètre 45, un second niveau plus argileux et brun foncé apparaît

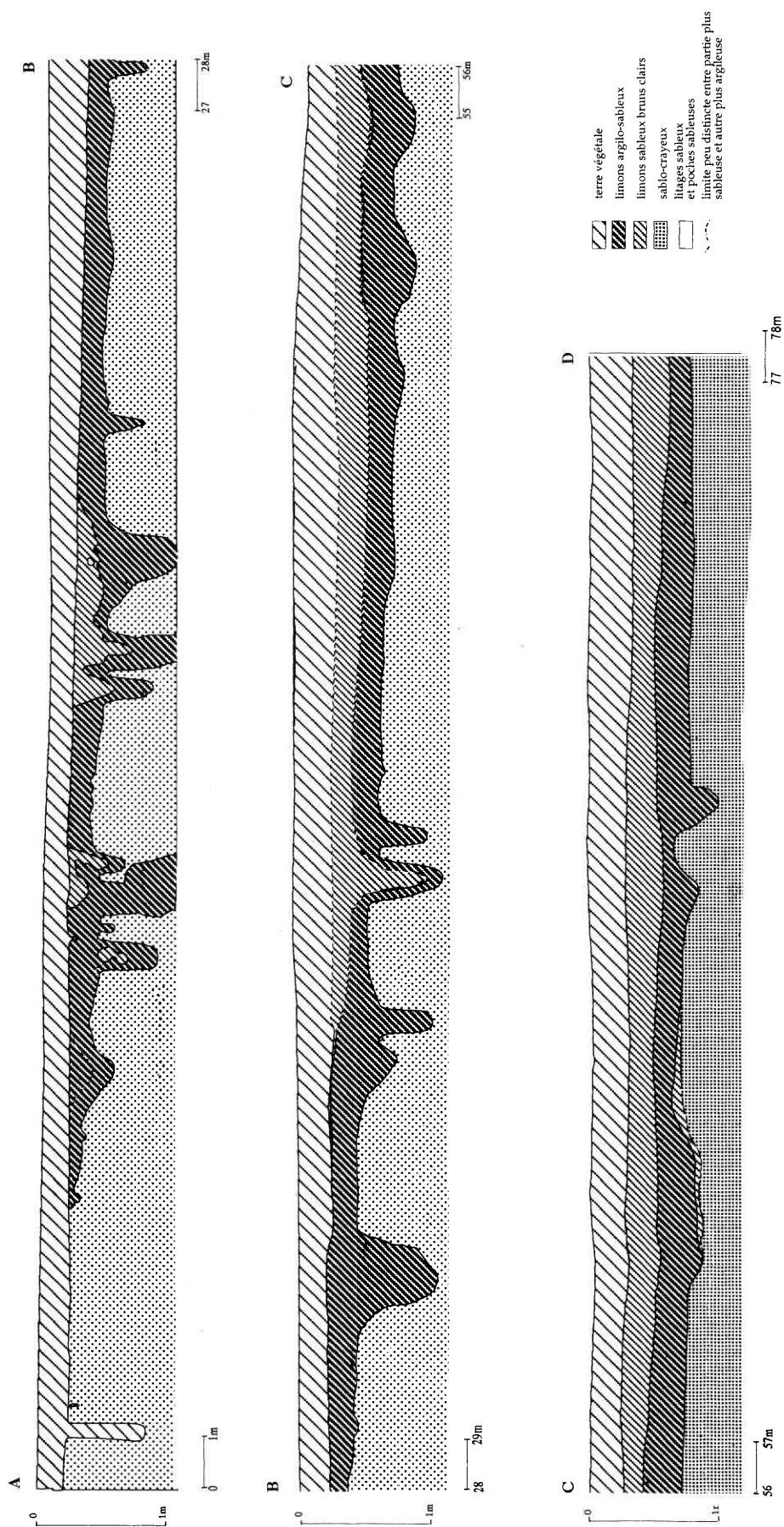


Fig. 3 — Coupe stratigraphique générale.

au-dessous du sable limoneux. La dépression s'est ainsi comblée jusqu'à l'obtention d'une faible pente (0,6 %). Les phénomènes d'érosion se sont probablement atténués par la suite, la mécanisation de l'agriculture n'ayant eu un effet que sur les structures creusées sur le haut de la butte. D'ailleurs, la carte de répartition du mobilier archéologique contenu dans la couche de sable (fig. 4) montre clairement un vide au niveau de la butte alors que la densité maximale correspond à la zone intermédiaire comprise entre les altitudes 29,83 m et 30,43 m. Le vide à l'est de la tranchée de reconnaissance ne correspond à aucune réalité archéologique mais à une absence de pointage rendu impossible par la présence de tas de déblais. Ce relevé n'a pas non plus été fait préalablement à la fouille des trois unités d'habitation mais la densité de mobilier était forte à l'emplacement des maisons 50 et 60, moindre au niveau de la maison 70.

L'existence de cette couche soulève plusieurs interrogations concomitantes quant aux modalités de sa mise en place, à son interprétation et à sa datation. L'hypothèse du comblement de la dépression suite au démantèlement de la butte sableuse semble être corroborée par la composition de cette couche très homogène, à granulométrie grossière, finalement très proche du sable encaissant. Par ailleurs, le phénomène d'érosion est également sensible au travers de l'analyse des structures archéologiques. La profondeur des fosses protohistoriques fouillées sur le haut de la butte (voir fig. 4) et surtout celle de la fosse néolithique n° 35 fouillée en bordure ouest du décapage qui n'excède pas 40 cm, apparaît comme particulièrement faible en comparaison de la profondeur des fosses latérales des maisons 50 et 60 qui peut atteindre 1,2 m. Le substrat sableux est d'ailleurs nettement affleurant au-dessus de la courbe de niveau 30,63 m.

L'érosion de la butte résulte de l'action des agents naturels tels que la pluie et le vent, et la mise en place de la couche sableuse a pu se faire soit par un phénomène de colluvionnement, soit par un dépôt éolien, les deux actions pouvant aussi être simultanées. L'impact sur le sous-sol de la mécanisation de l'agriculture n'est certainement pas négligeable, mais ce phénomène récent a affecté principalement les structures creusées sur le haut de la butte, les autres étant mieux protégées par les couches supérieures, et n'a fait qu'amplifier un phénomène préexistant. En tout état de cause, si l'existence d'une érosion

des buttes et d'un colmatage des dépressions est irréfutable et observée de façon systématique dans la moyenne vallée de l'Oise (Lespez, 1990), il n'en reste pas moins que ces phénomènes sont irréguliers tant dans leur intensité que dans leur périodicité. Il en résulte que l'interprétation d'une telle couche ainsi que la datation de sa mise en place ne sont pas évidentes *a priori* et doivent être discutées.

Il faut rappeler avant tout qu'aucun argument stratigraphique ne peut être avancé pour résoudre ces deux problèmes puisque les deux occupations principales du site (Néolithique et Âge du Fer) semblent s'exclure, aucune structure néolithique n'ayant été retrouvée dans le secteur de l'Âge du Fer et inversement. Par ailleurs, la seule fosse fouillée attribuable au Néolithique final était localisée dans un secteur où la couche 1 n'était pas présente. De plus, cette couche de sable est homogène, malgré son épaisseur, ce qui résulte d'un lessivage naturel postérieur à sa mise en place, provoquant la migration des particules fines vers le bas (phénomène d'illuviation, Lespez, 1990). Aucune observation directe n'a été faite sur le site permettant donc de proposer un *terminus ante quem* à la mise en place de cette couche de sable.

Plusieurs interprétations peuvent donc être proposées. Soit le niveau d'occupation néolithique ancien a été largement conservé et scellé rapidement, auquel cas le mobilier archéologique est homogène et contemporain de l'occupation. Dans ce cas de figure, il convient de mentionner néanmoins que dans la mesure où l'occupation du site a été assez longue, cette couche ne peut être considérée comme un instantané, les zones d'activités et de circulation s'étant probablement déplacées en fonction et à mesure de l'édification des nouvelles maisons. Soit cette couche contient les vestiges d'occupations successives du Néolithique ancien jusqu'à l'Âge du Fer, ce qui, en l'absence de couches archéologiques bien différenciées, se traduirait par la présence de matériel des différentes occupations qui aurait été recouvert par des sédiments issus d'un colluvionnement régulier et continu. Soit enfin les niveaux de sol ne sont pas conservés, cette couche est issue d'un colluvionnement important et elle contient du mobilier archéologique remanié, et probablement mélangé. Ceci n'est donc pas sans conséquences pour l'étude du site et du mobilier issu de ce niveau.

Compte tenu de la densité du mobilier repéré en surface et de sa répartition (fig. 4), il est



Fig. 4 — Répartition du mobilier en surface.

tout à fait légitime d'envisager la conservation du niveau d'occupation néolithique, comme cela a été observé sur le site de Jablines « la Pente de Croupeton », Seine-et-Marne (Bostyn *et al.*, 1991). En effet, aucune concentration plus forte

pouvant indiquer la présence d'une fosse sous-jacente n'est observable, et la dispersion du mobilier sur toute la surface, et donc forcément en dehors des aires de fosses (fig. 5 à 8), n'est pas sans rappeler la répartition irrégulière du

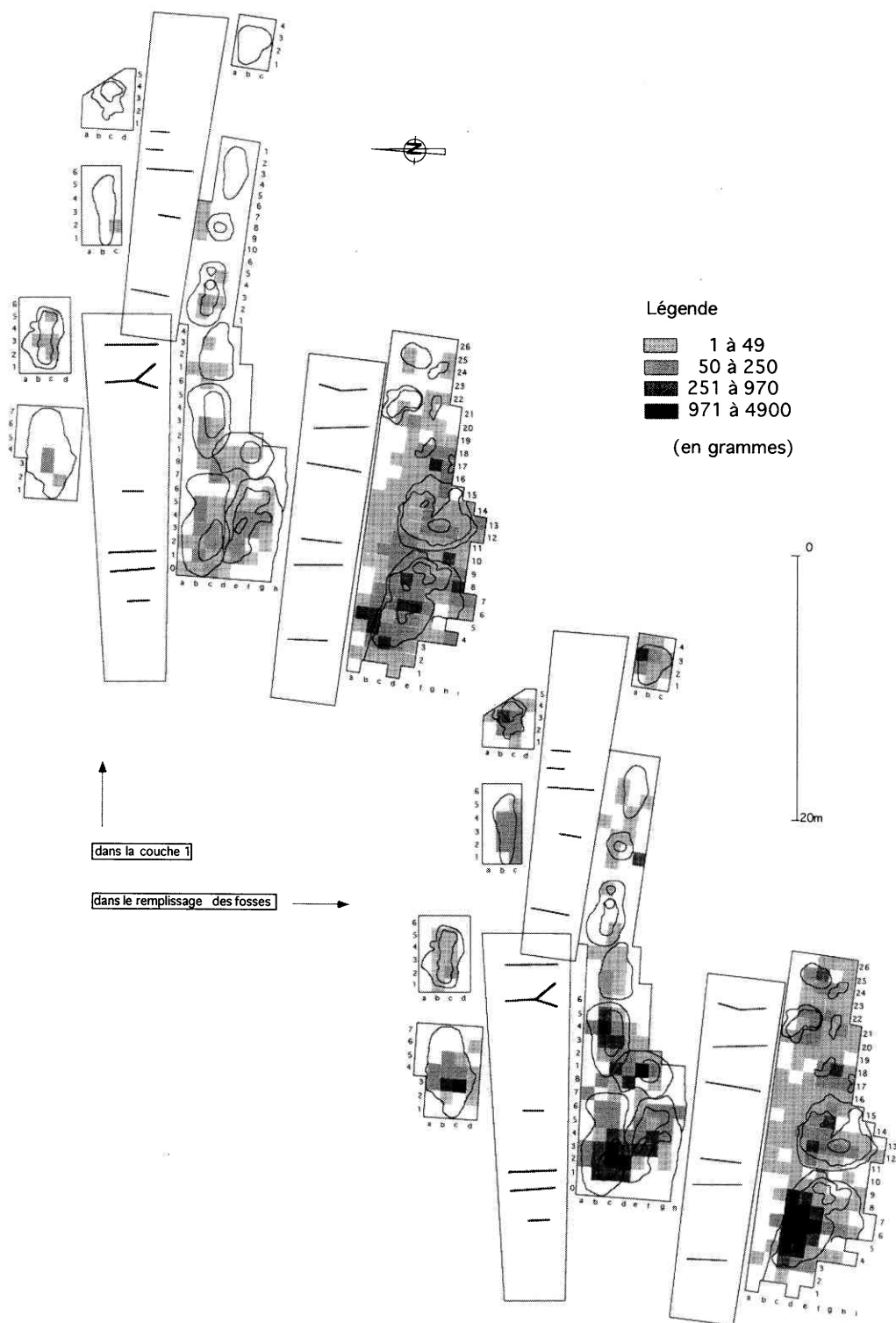


Fig. 5 — Répartition du mobilier céramique entre la couche 1 et le remplissage des fosses.

mobilier autour et dans les deux maisons de Jablines (Lanchon *et al.*, 1997). Le nettoyage de la surface intérieure de la maison 60 a montré également que du matériel archéologique, principalement lithique et céramique, y était présent. D'autres arguments peuvent être avancés pour

étayer l'hypothèse d'une conservation du niveau d'occupation néolithique.

Les observations faites sur les poteaux des maisons 50 et 60 montrent qu'ils comportent très souvent un remplissage double constitué dans la partie centrale de sable identique à celui de

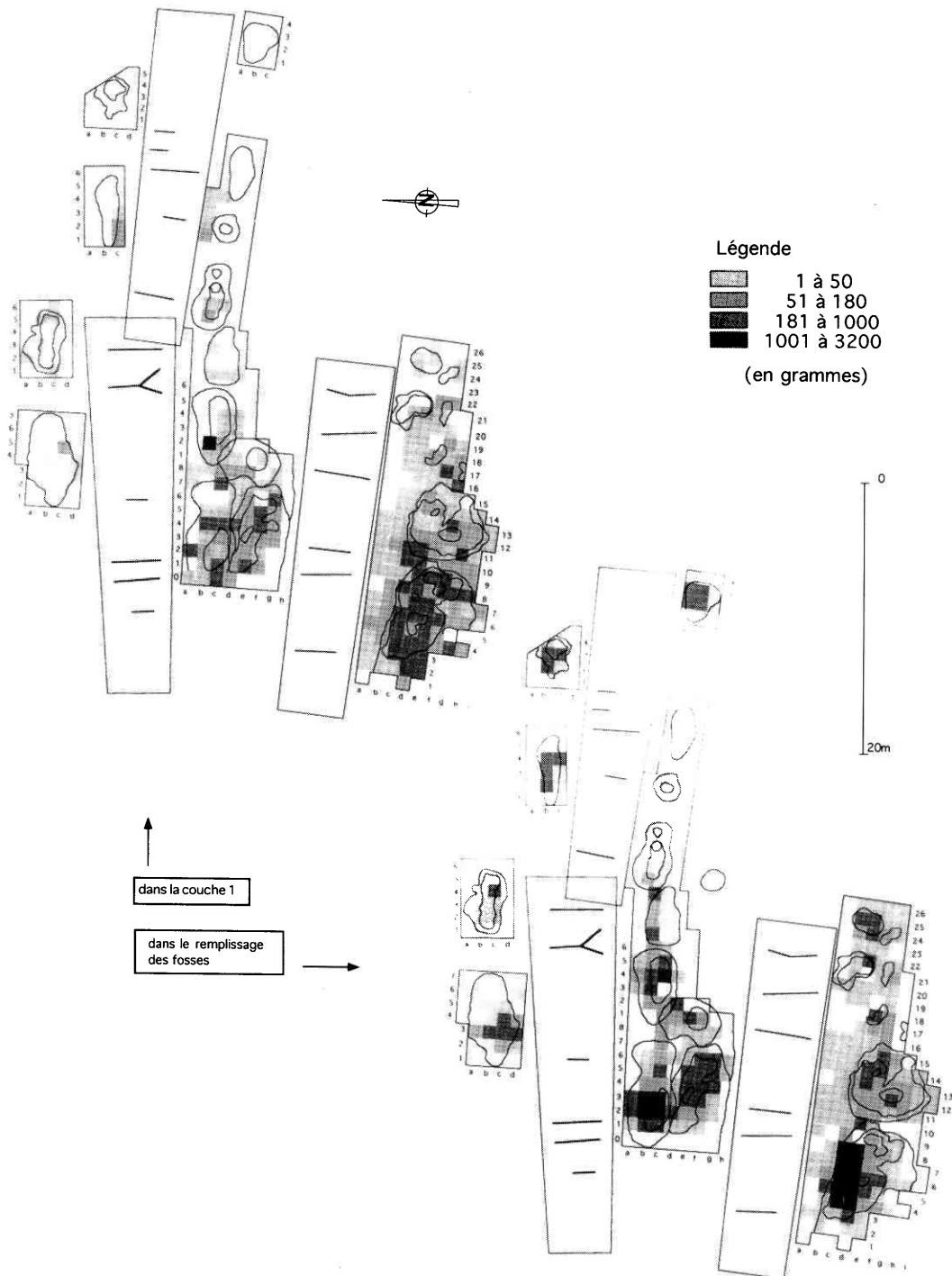


Fig. 6 — Répartition du mobilier lithique entre la couche 1 et le remplissage des fosses.

la couche 1. De forme sub-cylindrique, d'une hauteur de 10 à 40 cm, ces poches régulières évoquent fortement la trace du poteau qui apparaît en général en plus sombre dans le remplissage. L'hypothèse interprétative que nous proposons est que le sédiment sableux serait venu combler les trous laissés par les poteaux qui auraient été récupérés après l'abandon de la maison. Ceci implique alors une mise en place

de cette couche assez rapidement avant que le trou n'ait subi de dégradations trop importantes.

On pourrait objecter néanmoins que si le niveau d'occupation avait été totalement conservé, on devrait retrouver des aménagements de surface comme des foyers. Or aucune structure de ce type n'a été retrouvée dans l'espace interne des deux maisons alors qu'à Jablines deux foyers ont été fouillés dans la pièce centrale de l'une des

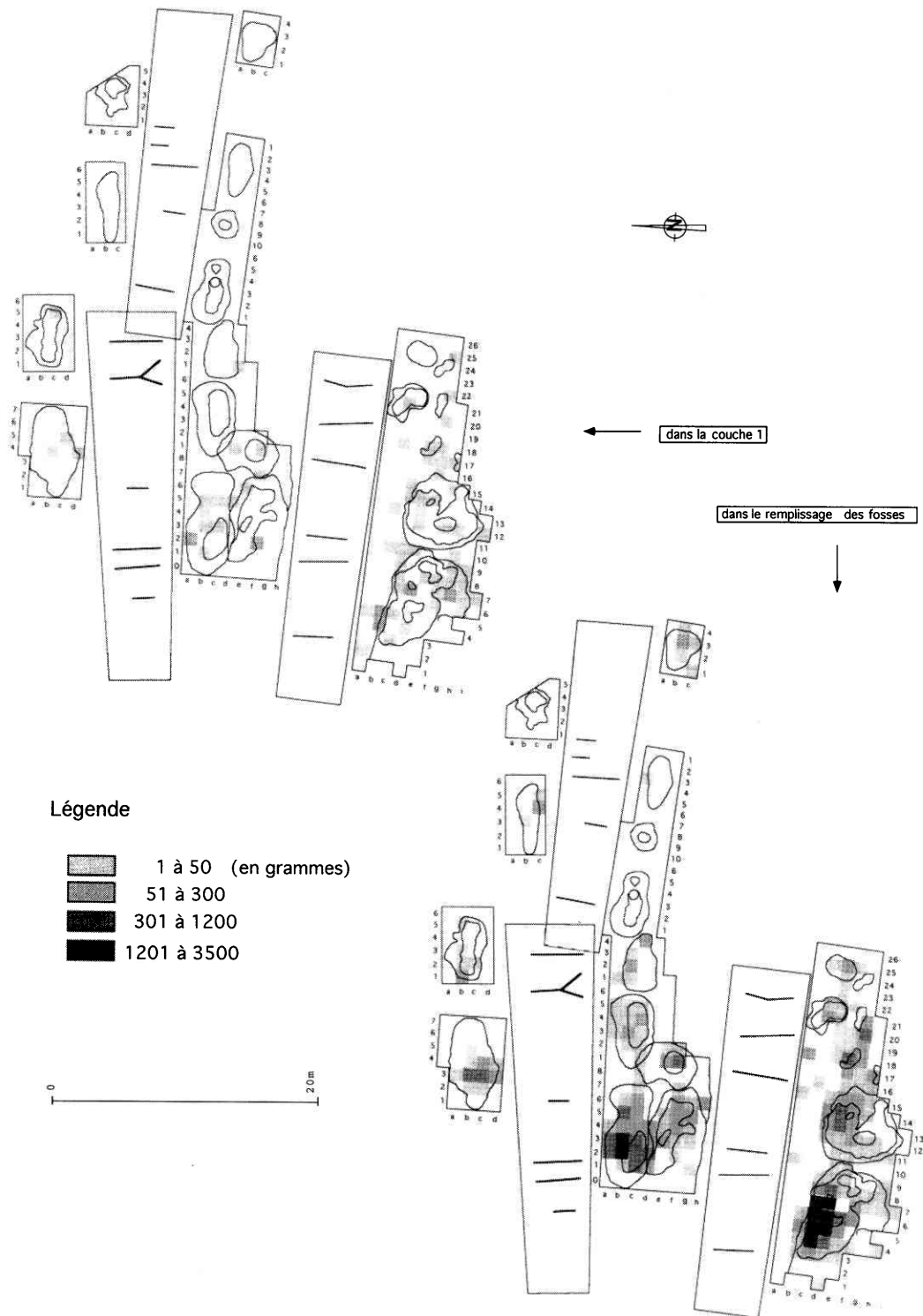


Fig. 7 — Répartition du mobilier osseux entre la couche 1 et le remplissage des fosses.

maisons. Le petit foyer localisé au nord de la maison 50 (st. 6), aménagé dans une légère cuvette, a probablement fait office de foyer domestique mais l'absence à l'intérieur de la maison peut également résulter du lessivage de la couche de sable. Cependant, si cette structure avait fait l'objet d'un aménagement avec des blocs de grès

comme c'est le cas de la structure 6, on aurait probablement retrouvé les pierres de chauffe, ce qui n'est pas le cas. Invoquer l'absence réelle de foyer durant l'occupation néolithique est toujours possible, sinon, la seule explication réside dans la disparition de la structure par démantèlement volontaire ou naturel.

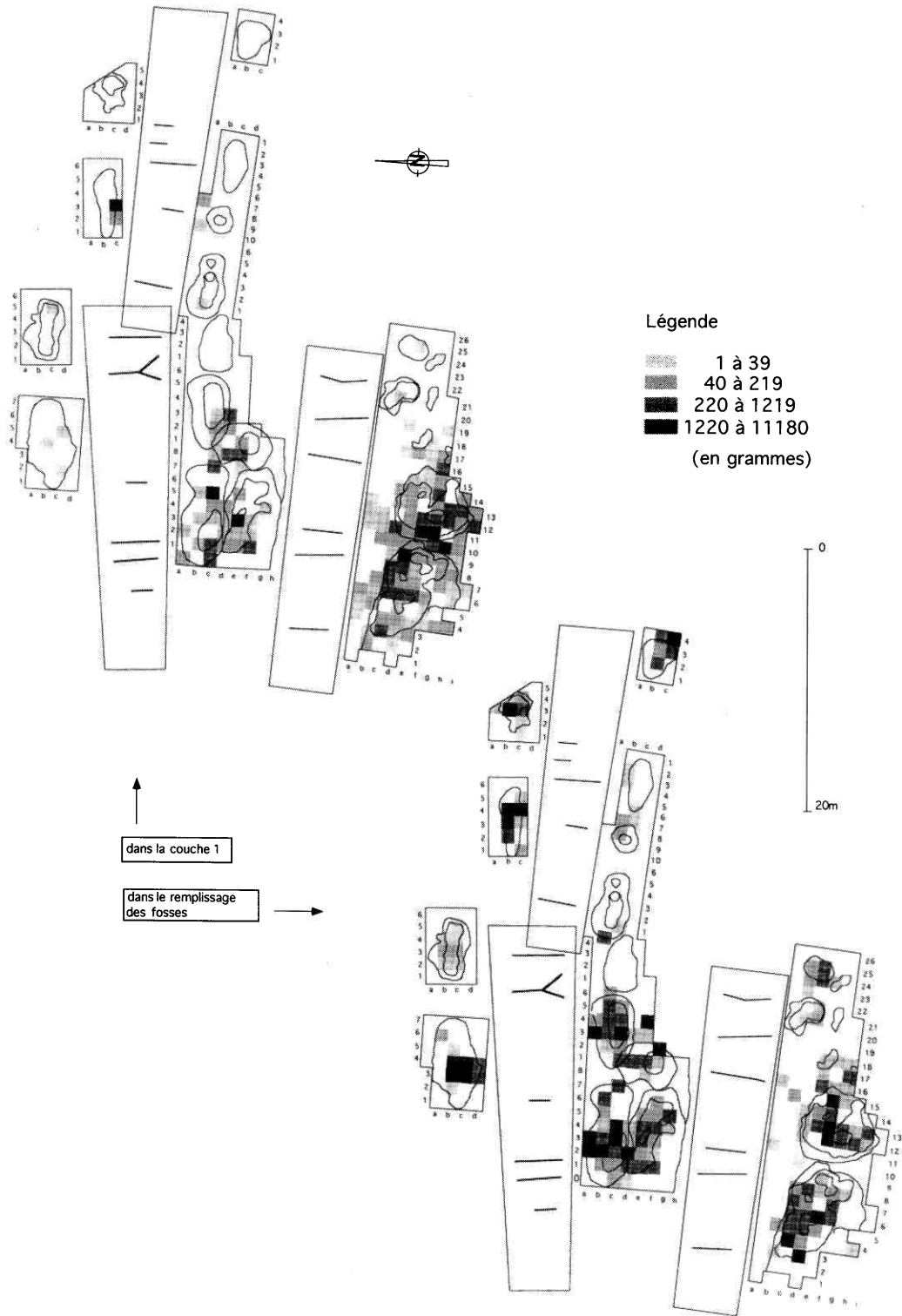


Fig. 8 — Répartition du mobilier en grès entre la couche 1 et le remplissage des fosses.

La seconde difficulté rencontrée dans l'interprétation de cette couche réside dans le fait que le matériel archéologique en dehors des maisons, à la différence de ce qui a été observé à Jablines, n'est pas disposé à un niveau bien précis mais plutôt dispersé sur toute l'épaisseur de la couche,

soit 20 cm en moyenne. Par contre, le nettoyage de la surface de la maison 60 a fait apparaître le matériel archéologique sur un même plan horizontal. Dans ce cas, il faut souligner que théoriquement, le niveau d'occupation contemporain d'une unité d'habitation ne doit pas exister à

l'aplomb des fosses qui sont censées être utilisées comme espaces de rejets comblés progressivement durant la période d'utilisation de la maison. Par ailleurs, la construction d'une nouvelle maison implique forcément la destruction du sol plus ancien à l'endroit du creusement des fosses et éventuellement le piétinement d'une zone abandonnée. Le remontage de tessons entre la couche 1 de la fosse 7 (maison 50) et la couche 2 de la fosse 46 (maison 60) résulte probablement de ce type d'évolution de l'occupation de l'espace domestique. Ainsi, dans le cas d'une implantation dense et de longue durée, ce qui est le cas à Pontpoint, le mobilier retrouvé autour des maisons n'est pas forcément associé à la maison la plus proche.

Il est nécessaire à ce stade de la discussion de se reporter au mobilier archéologique. L'analyse du mobilier présent en surface du décapage faite au moment du pointage en surface, n'a pas révélé la présence d'un important matériel attribuable à l'Âge du Fer. On n'a noté la présence que de quelques clous, d'une petite perle en verre, d'un fragment de tuile et de quelques tessons tournés. Par contre, sur la surface fouillée intégralement, et principalement à l'aplomb de la fosse 55, nous avons noté la présence de mobilier différent de celui provenant des fosses. Le matériel céramique comporte une forte proportion de tessons à pâte grossière alors que l'industrie en silex réalisée sur un silex tertiaire, plus grenu et de moins bonne qualité que celui des fosses, a été utilisé pour le façonnage de haches polies, présentes en deux exemplaires dans le secteur. Cette partie de la couche 1 étant aussi la plus riche (fig. 5 à 8), il est probable que nous soyons en présence des restes d'une petite occupation du Néolithique final qui serait à mettre en relation avec la fosse fouillée à l'avant de la maison 50.

Nous ne nous prononcerons donc pas de manière définitive sur l'interprétation de cette couche, n'ayant pas d'argument décisif permettant de trancher en faveur de l'une ou l'autre hypothèse, même s'il nous semble probable que la couche d'occupation du Néolithique ancien a été au moins partiellement conservée. Les analyses faites sur le site de la « Butte de Rhuis » dans un contexte stratigraphique (présence de la couche de sable) et chrono-culturel (occupation du Néolithique ancien, final et de l'Âge du Fer) identique (Lespez, 1990), nous apportent

des éléments de compréhension sur ces phénomènes complexes d'érosion et de colluvionnement. La couche de sable présente dans de nombreux secteurs de la vallée résulte d'un lessivage post-dépositionnel d'un sédiment à granulométrie assez grossière. Il semble que le niveau de sol soit resté presque le même pendant longtemps ce qui pourrait expliquer la présence de matériel du Néolithique final dans le même horizon. Pour aborder réellement cette question d'un point de vue archéologique, il faudrait envisager la fouille en place de cette couche selon les méthodes largement éprouvées sur les sites du Paléolithique, en particulier dans les zones extérieures aux aires des maisons et de leurs fosses latérales, mais également faire appel à des études micro-morphologiques sur ces couches. Pousser les remontages céramique et lithique assez loin entre les différentes couches permettrait également d'aborder les relations entre les différents secteurs de cette petite partie du village. Ces problèmes sont intégrés par ailleurs dans les recherches en cours sur l'évolution géomorphologique de la moyenne vallée de l'Oise, et des éléments de réponse seront probablement apportés dans la synthèse paléo-environnementale (travaux de J.F. Pastre, C. Leroyer et N. Limondin en cours).

2.2. Les limites du site

Il est actuellement impossible de fixer des limites précises au village Villeneuve-Saint-Germain de Pontpoint et ceci pour deux raisons. Tout d'abord, sur le décapage même, la présence du niveau, si elle a permis la bonne conservation des structures, constitue un handicap pour l'estimation du nombre et de la localisation des différentes unités d'habitation. Par ailleurs, la grande majorité des surfaces jouxtant la parcelle du « Fond de Rambourg » n'a pas été étudiée à ce jour.

Néanmoins, les observations faites dans un rayon d'un kilomètre autour du site apportent des informations sur le territoire occupé à l'époque (fig. 1). Vers l'Est, les parcelles décapées au lieu-dit « les Hautes Lanternes » sont localisées en zone inondables et n'ont livré aucune trace d'occupation humaine même assez récente (Moyen Âge). La petite parcelle décapée en face du village de Pontpoint n'a livré qu'un petit fossé de drainage non daté. La rupture de pente encore visible aujourd'hui dans le paysage qui correspond à la courbe de niveau des 30 m

devait déjà exister au Néolithique, et on peut considérer qu'elle constitue la limite sud-est du village. Vers le nord-ouest, la présence d'un bois communal sur le haut de la butte qui s'étend jusqu'aux secteurs étudiés jusqu'en 1996 au lieu-dit « les Près Véry » ne permet pas de développer les observations dans cette direction. Par contre, lors de la fouille de la dernière parcelle au « Près Véry », ont été mis au jour des chablis néolithiques, datés par le mobilier céramique et lithique qu'ils ont livré et qui est comparable à celui du site de Pontpoint. À titre d'hypothèse, on peut proposer l'existence dans ce secteur d'une zone fréquentée par les villageois de Pontpoint qui a été déboisée soit en vue d'une mise en culture ou de la réalisation de pâturages, soit dans le but unique d'acquérir des poteaux pour la construction des maisons. Dans la mesure où aucune structure d'habitat du Néolithique ancien n'a été retrouvée dans toute la zone surveillée qui s'étend au nord et à l'ouest, on peut affirmer que l'on se trouve là en dehors du village à proprement parler. Vers le nord/nord-est, des sablières anciennes ont détruit toute cette partie de la butte, ôtant tout espoir d'avoir des renseignements sur son occupation.

Malgré les incertitudes dont nous venons de parler, il semble néanmoins fondamental d'insister sur l'importance de ces données qui ne sont accessibles que parce qu'il existe un suivi de la totalité des travaux faits dans ce secteur par une même équipe. La notion de territoire peut alors être appréhendée, permettant de dépasser une vision peut-être un peu trop restreinte du seul village.

3. LES STRUCTURES D'HABITAT

Une surface de 1 200 m² environ a été fouillée intégralement (couche 1 et structures sous-jacentes) permettant d'étudier exhaustivement trois unités d'habitation. À l'autre extrémité du décapage, en position topographique légèrement plus élevée, une fosse (st. 35) a également été fouillée laissant supposer l'existence d'une autre maison (n° 90) à proximité. La forte densité de matériel recueilli dans un sondage réalisé dans une fosse localisée au sud de la maison 60 nous fait envisager également la présence d'une autre maison dans cette zone. Dans ces deux derniers cas, l'emplacement figuré de la maison est hypothétique (fig. 2), la

fosse 35 pouvant être également une fosse sud. L'identification de ces cinq unités d'habitation constitue un minimum et n'exclut aucunement la possibilité de l'existence d'autres habitations tout autour. Les observations faites sur le secteur fouillé qui montrent une densité très forte de structures renforcent indirectement cette hypothèse. En effet, la présence des fosses 62 et 63 à l'emplacement de quelques poteaux de la paroi sud de la maison 60 (fig. 9) est peut-être à attribuer à l'existence d'une autre maison située à l'avant de la maison 60 à laquelle pourrait être associée la fosse 40. Ce cas de superposition de deux unités d'habitation serait alors comparable à celui des maisons 50 et 70. La forte similitude des observations entre le secteur sud de la maison 60 et l'espace compris entre les maisons 50 et 60 nous amène également à penser que les fosses 61 et 59 sont probablement les fosses nord d'une autre maison située plus au sud. Ce bilan partiel montre donc que le nombre de 7 constitue un nombre minimum d'unités d'habitation pour la constitution du village de Pontpoint.

3.1. Les maisons : architecture et chronologie

Paradoxalement, alors que l'on pouvait s'attendre à une bonne conservation des maisons, la lecture des plans s'est avérée difficile pour plusieurs raisons. La présence de poches de limon et de chablis (fig. 9) dans lesquelles les limites des structures n'étaient pas identifiables est venue perturber la compréhension de la maison 70. De plus, le recouvrement partiel des maisons 50 et 70 amène d'autres difficultés en particulier dans l'attribution de poteaux à l'une ou l'autre des maisons. Les remplissages n'étant pas différents, ils ne sont d'aucun secours dans la discussion.

La maison 50 a une forme légèrement trapézoïdale, d'une longueur de 27 m pour une largeur à l'entrée de 7,5 m. La paroi sud est rectiligne et comporte 14 poteaux régulièrement implantés tous les mètres vers l'avant, beaucoup plus espacés vers l'arrière. Par contre la paroi nord est plus irrégulière et comporte de nombreux manques. Les divisions intérieures ne sont pas évidentes. La partie avant, d'une longueur de 5 m environ, est divisée par trois tierces, auxquelles a été rajouté un poteau au niveau de la deuxième travée. Le couloir, constitué de deux tierces très rapprochées et situé

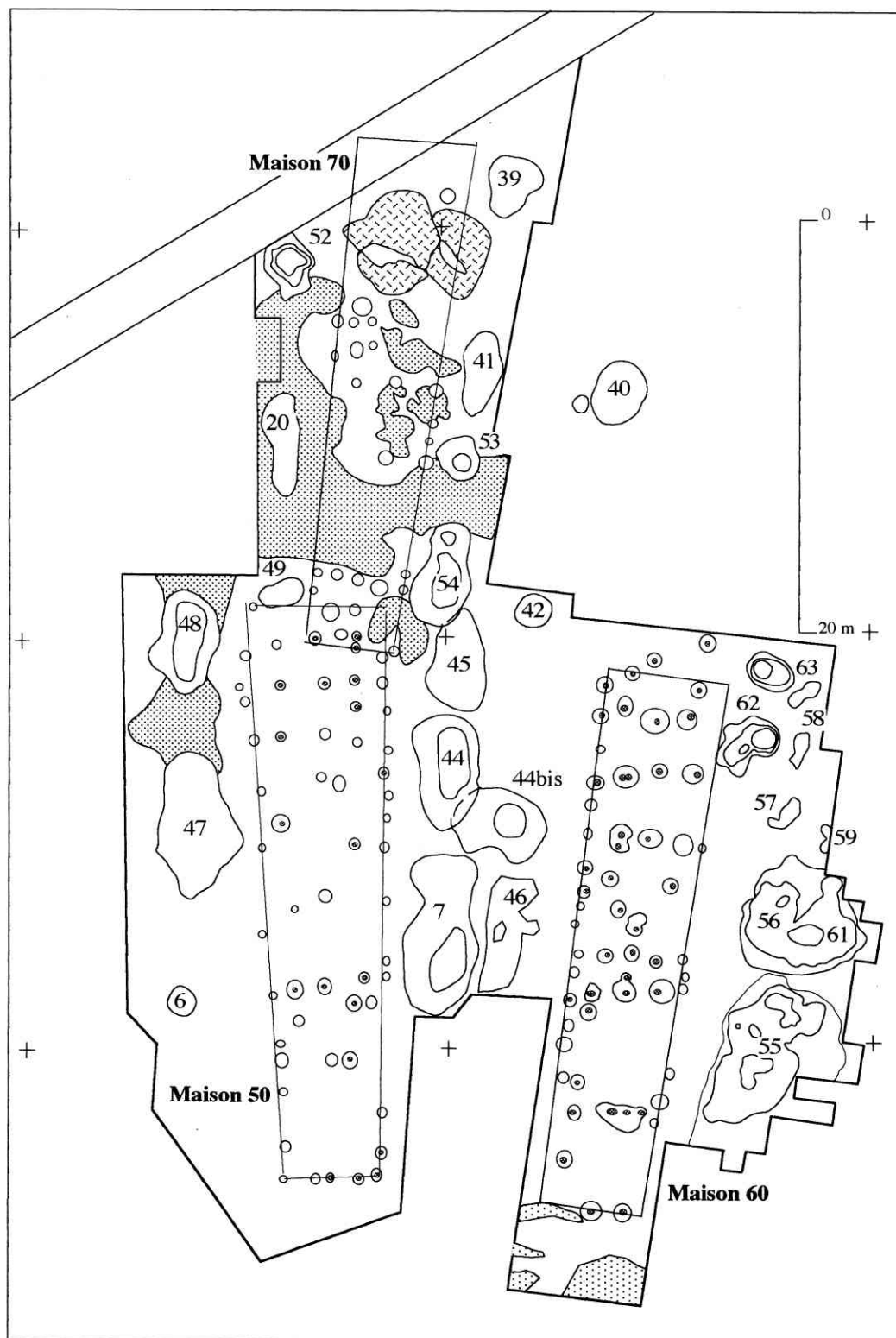


Fig. 9 — Détail des trois unités d'habitation.

aux deux tiers de la maison, est incomplet. Il manque au moins un poteau, absence qui ne peut se justifier par la conservation, compte tenu de la profondeur des autres à proximité. L'espace

central, délimité par le couloir et la troisième tierce avant, comporte des poteaux épars qui ne s'organisent pas en tierces. L'un d'entre eux ne se situe pas sur l'un des axes longitudinaux, et

le plus grand présente des traces évidentes de feu qu'aucun autre ne possède. L'arrière de la maison est marqué par une rangée régulière de poteaux. L'espace arrière, d'une longueur de 7 m, semble divisé en deux par deux poteaux.

Le plan de la maison 60 présente le même type d'irrégularité. La paroi nord, qui comporte 16 poteaux, est nettement mieux conservée que la paroi sud où seuls 7 poteaux ont pu être identifiés. Sa forme semble légèrement plus rectangulaire que celle de la maison 60 mais l'absence des poteaux de la paroi sud vers l'avant limite les observations. La longueur est estimée à 25 m si l'on considère que la première tierce constitue l'avant la maison. Le couloir se situe au milieu de la maison lors que l'espace arrière, d'une longueur d'une dizaine de mètres, semble divisé en deux pièces par une série de poteaux très rapprochés. On peut se demander dans quelle mesure les poteaux situés à l'avant doivent être associés à la maison 60 et si on ne se trouve pas face à une situation semblable à celle des maisons 50 et 70. En effet, la position des fosses 62 et 63, décalée par rapport à l'alignement des fosses 55 à 58 et qui empiète légèrement sur la rangée de poteaux de la paroi sud, évoque une diachronie entre les deux ensembles. Dans la mesure où l'on se situe en limite de la zone fouillée, on peut en effet envisager l'existence d'une autre maison dont l'arrière viendrait chevaucher l'avant de la maison 60. La fosse 40 ne serait plus alors isolée mais pourrait faire partie de cette unité.

L'emplacement exact de la maison 70 reste hypothétique dans la mesure où le nombre de poteaux que nous avons retrouvé est faible. Les axes des parois nord et sud sont donnés par plusieurs poteaux qui laissent penser que la maison avait une forme légèrement trapézoïdale. Il semble inutile d'essayer de discuter de l'organisation interne de la maison dans la mesure où nous n'avons retrouvé qu'une seule tierce qui soit indiscutable.

La profondeur des poteaux des trois maisons est très variable, et aucune constante ne peut être dégagée. Les poteaux de tierces sont globalement plus profonds. Ainsi que nous le soulignons précédemment, les poteaux et particulièrement ceux des tierces, présentent la particularité de comporter des remplissages ayant une double composante, limoneuse sur le pourtour et sableuse dans la partie centrale. La netteté et la régularité des traces nous ont fait penser aux

négatifs du poteau lui-même. Dans cette hypothèse, il faut alors considérer qu'après abandon de la maison, les poteaux ont été récupérés et non pas laissés sur place, voués à une dégradation naturelle progressive.

Le bilan architectural reste donc limité et les comparaisons malaisées. Les données de Pontpoint ne font que compléter un corpus mal documenté pour cette période. En dehors des caractéristiques générales des maisons daniubiennes (orientation, architecture en bois), on peut noter la présence des trois tierces à l'avant ainsi que cela existe sur le site de Poses, Eure, (Bostyn *et al.*, 1997), d'Échilleuses (Simonin, 1996) ou de Jablines, Seine-et-Marne, (Bostyn *et al.*, 1991).

Malgré les superpositions partielles des maisons, aucun recoupement entre poteaux n'a été observé, n'apportant pas de données stratigraphiques sur la position chronologique relative des maisons 50 et 70. Les fosses 54 et 45 se recoupent mais la surface concernée est trop restreinte et les remplissages sont trop proches pour pouvoir fournir des renseignements d'ordre chronologique. Le problème des relations stratigraphiques entre fosses s'est posé dans trois autres cas, entre les fosses 44 et 44bis, les fosses 7 et 46 et entre les fosses 56 et 61. Dans les deux premiers cas, il s'agit de discuter des relations entre les maisons 50 et 60 alors que dans le troisième, la fouille de la fosse 61 atteste la présence d'une autre unité d'habitation vers le sud à laquelle appartiendrait également la fosse 59 que nous avons à peine effleurée. Nous avons rencontré les mêmes problèmes de lecture des stratigraphies. Les sédiments des comblements étant très proches d'une fosse à l'autre, il s'est avéré impossible de trancher. Il est donc nécessaire d'avoir recours aux analyses du mobilier pour préciser la chronologie relative entre les maisons.

3.2. Les fosses : remplissages et interprétation

Chaque maison comporte 6 fosses, 2 ou 3 au nord et 3 ou 4 au sud. Le creusement des fosses au sud s'est fait de façon quasi continue le long de la paroi alors que les fosses nord sont nettement individualisées les unes des autres. La morphologie et les remplissages de ces fosses sont variables mais semblent répétitifs d'une maison à l'autre.

Les fosses 7 et 55 se différencient des autres par leur forme oblongue, longues de 8 m environ

pour une largeur de 4 m. Le profil de ces fosses est en « U » très évasé et leur profondeur maximale est de 0,8 m sous la couche de sable. En plus d'être toutes les deux situées à proximité du couloir, et d'être toutes les deux les plus riches en mobilier, le rapprochement entre ces deux fosses réside également dans les modalités de leur remplissage (fig. 10). Elles comportent, en effet, une couche de 15 à 20 cm d'épaisseur de limon noir très organique et particulièrement dense en mobilier archéologique qui tapisse le fond de la fosse. La suite du remplissage constitué d'un limon brun-noir est beaucoup plus indigent en matériel archéologique. Par ailleurs, le mobilier est concentré dans une large moitié nord de la fosse et est affecté d'un pendage systématique du bord de fosse vers le fond de la fosse, ce qui laisse supposer une direction des rejets à partir de la maison et donc l'existence d'une ouverture à cet endroit-là. Ce phénomène n'a rien d'exceptionnel puisqu'à chaque fois que ce type d'observations peut être fait sur un site danubien, on observe les mêmes zones de concentration (c'est le cas à Jablines, Lanchon *et al.*, 1997, à Échilleuses, Simonin, 1996, ou encore dans la vallée de l'Aisne, Chataigner & Plateaux, 1986). La densité du mobilier ainsi que ses caractéristiques (nombre élevé d'esquilles d'os par exemple) évoquent une utilisation

de ces fosses comme dépotoirs sur plusieurs années destinés aux rejets de consommation quotidienne. L'absence de ce type de fosse au sud de la maison 70 doit être mentionnée bien que nous n'ayons pas d'explication simple à proposer. Par contre, pour les trois maisons (et probablement pour la quatrième, la maison 80), nous avons pu observer l'existence d'une fosse à parois verticales à partir du tiers de la hauteur, localisée au nord et vers l'avant (il s'agit des fosses 44bis, 48, 52 et 61). Le creusement a été arrêté dans tous les cas sur un des niveaux argileux présents dans le substrat, rendant la fosse imperméable. La stagnation de l'eau au Néolithique a d'ailleurs pu être confirmée par la coloration grisâtre du fond et surtout par les observations faites les jours de pluie. Le comblement comporte peu de mobilier archéologique mais toujours une phase de rejets à environ 10 cm du fond de la fosse.

Les fosses localisées au nord-ouest (st. 46, 47 et 20) et celles localisées au sud (st. 44, 56 et 41) présentent de fortes similitudes qui permettent de les présenter conjointement. De forme oblongue, de 3 à 4 m de long et de 2 à 3 m de large, leur profil dessine une cuvette aux bords très évasés. Le remplissage est toujours nettement stratifié et comporte des phases de rejets de mobilier alternées avec des phases

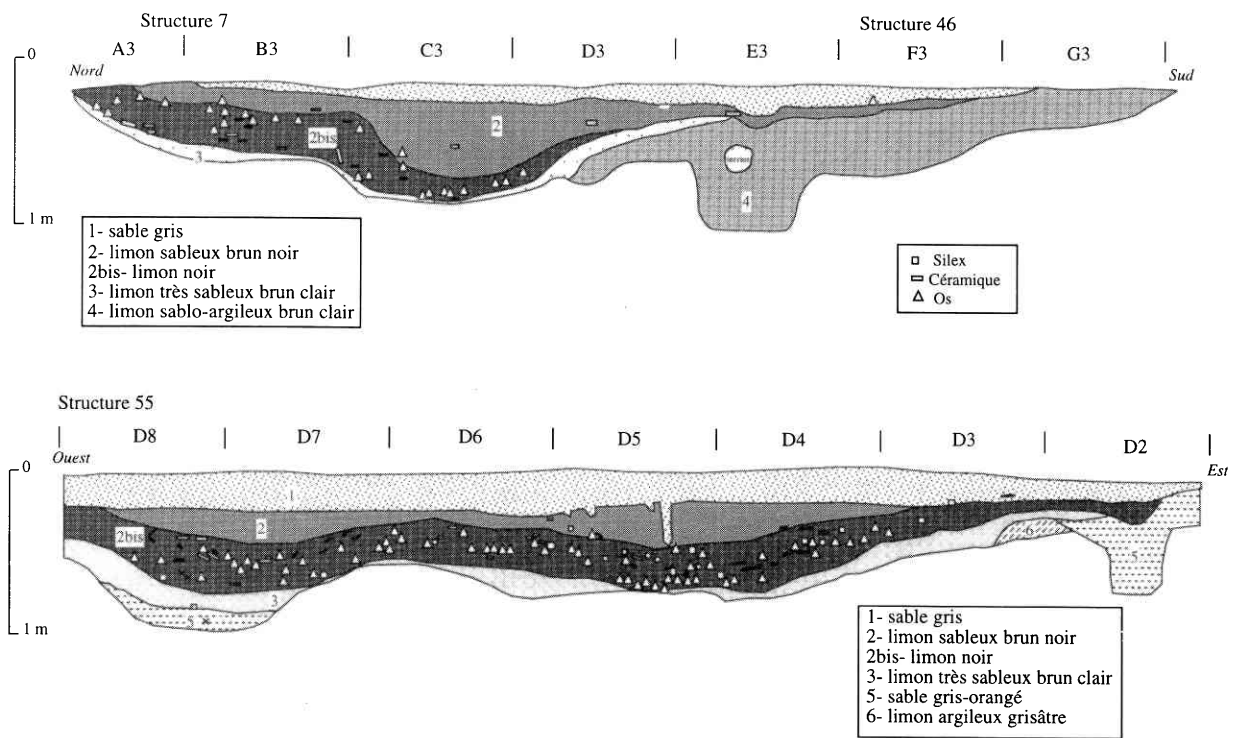


Fig. 10 — Coupes dans les fosses 7 et 55.

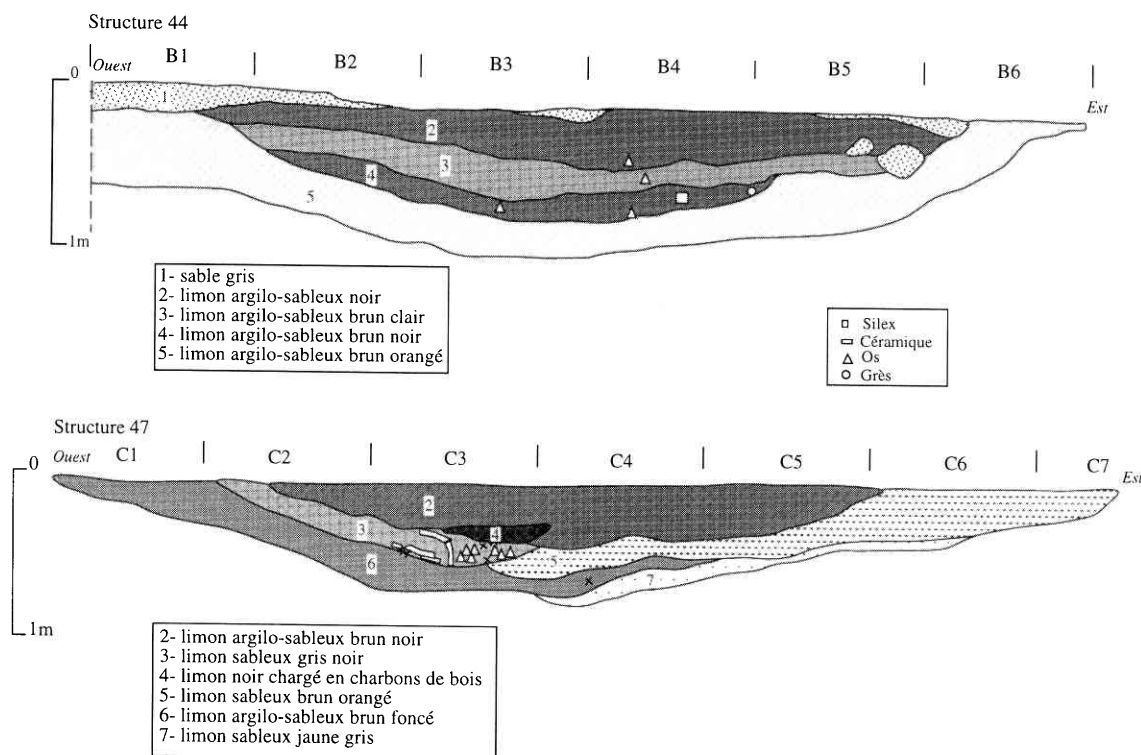


Fig. 11 — Coupes des fosses 44 et 47.

de complements par des sédiments stériles (fig. 11). Par ailleurs, le mobilier, bien qu'en faible quantité, présente des particularités. Il s'agit toujours de rejets très ponctuels, comme un vase dans la couche 3 de la structure 47, de plusieurs denticulés façonnés directement sur des petits rognons et dont on a pu remonter l'ensemble des petits éclats de retouche dans la structure 44 ou encore des rejets de plusieurs mandibules dans la fosse 56, qui semblent refléter une activité spécifique.

Pour terminer, il faut mentionner l'existence de trois fosses au remplissage original. La fosse 62 a livré presque exclusivement deux bucranes d'aurochs déposés sur le fond, l'un à l'endroit et le second à l'envers, c'est-à-dire que les cavités internes du crâne étaient dirigées vers le ciel. L'une des cornes du crâne posé à l'envers croisait la corne droite de l'autre. Ce type de dépôt est bien connu en contexte funéraire sur le site de Menneville, Aisne (Farruggia *et al.*, 1996) mais reste peu décrit en contexte d'habitat. On peut signaler en effet la mention faite par M. Schneider de la présence dans une alvéole d'une fosse du Rubané ancien du site de Dachstein en Alsace de trois bucranes de bovidés déposés intentionnellement (Schneider, 1980). Par ailleurs, à Trosly-Breuil, Oise, au

fond d'un surcreusement d'une des fosses, deux chevilles osseuses d'une femelle aurochs adulte ont été déposées (Arbogast, 1993). Le caractère exceptionnel de dépôt d'une partie spécifique de l'animal en contexte non funéraire doit être signalé et suggère probablement la perdurance des relations avec le monde animal sauvage dans une société agro-pastorale (Arbogast, 1993).

La fosse 54, pour sa part, a livré peu de mobilier archéologique, mais de nombreux macro-restes parmi lesquels on peut signaler la présence abondante de coquilles de noisettes carbonisées. Les tamisages ne sont pas encore terminés, et il est donc possible que d'autres restes puissent y être identifiés.

Enfin, la fosse 39 nous a surpris par l'aspect de son remplissage. D'une profondeur maximale de 40 cm, cette fosse présentait la caractéristique d'avoir un remplissage homogène sur toute la hauteur, composé d'un sédiment très argileux particulièrement difficile à fouiller. Nous avons pu observer la présence d'une quantité importante de charbon de bois, d'esquilles osseuses brûlées, de tessons de poteries en très mauvais état de conservation et de très petites dimensions, tous ces artefacts étant imprélevables. Par ailleurs, en de nombreux endroits, des boules

ou paquets d'argile plus homogène s'individualisaient assez bien du reste du remplissage. À titre d'hypothèse, et en l'absence de comparaisons, nous proposons d'interpréter cette fosse comme une fosse de préparation de l'argile pour la confection du mobilier céramique. Une colonne de sédiment a été prélevée sur toute la hauteur de la fosse en vue d'une étude micromorphologique qui pourra peut-être nous apporter des éléments de réponse à cette question.

Il apparaît donc que la fonction de dépotoir n'est clairement attestée que dans le cas des fosses sud localisées à l'aplomb du couloir. Les autres creusements n'ont été utilisés comme espace de rejets que de façon plus ponctuelle, et les observations que nous avons pu faire sur les trois unités d'habitation, même si elles demandent à être confirmées par des données sur d'autres sites, tendraient à montrer que certains d'entre eux ont pu avoir des fonctions plus spécifiques.

3.3. Le foyer

Une petite fosse (st. 6) de forme circulaire a été creusée sur une profondeur de 30 cm maximum. Des blocs de grès disposés en couronne dans cette cuvette ont servi comme pierres de chauffe. Le remplissage comporte deux couches bien différentes, la couche 2 qui correspond à la phase d'utilisation du foyer et qui est constituée des blocs de grès dans une matrice limoneuse brun-noir, alors que la couche 1, composée de sable gris, correspond à son comblement après abandon. Les blocs de grès, qui représentent un poids total de 11 832 g, ont éclaté sur place ce qui témoigne d'une absence de déplacement et probablement de vidange après la dernière phase d'utilisation. Aucun mobilier datant n'a été retrouvé dans le remplissage.

Ce type de structure est assez rarement conservé. En dehors de petites structures de combustion sur le site de Jablines «la Pente de Croupeton», Seine-et-Marne (Bostyn *et al.*, 1991) qui sont localisées à l'intérieur d'une des deux maisons, les autres exemples connus sont localisés sur le site de Gurgy, Yonne (Delor, 1991), et sur le site de Poses, Eure (Bostyn *et al.*, 1997). Cependant, ces structures sont beaucoup plus grandes que celle de Pontpoint, leur surface faisant de 5 à 8 mètres carrés, et celle de Poses est constituée non seulement de grès mais également de blocs de silex et de calcaire.

4. RÉPARTITION SPATIALE DU MOBILIER

4.1. Répartition entre la couche 1 et les fosses

Ayant toujours à l'esprit les problèmes d'interprétation de la couche 1 développés précédemment, nous ne nous livrerons pas à de trop larges commentaires sur la répartition du mobilier entre le remplissage des fosses et la couche 1. Il faut signaler dès à présent que la maison 70, bien que figurée sur les plans de répartition (fig. 5 à 8), ne peut être utilisée dans ces comparaisons, la couche 1 étant en effet, quasiment inexistante dans ce secteur. Par ailleurs, la qualité de l'information n'est pas comparable à celle recueillie sur le site de Jablines «la Pente de Croupeton» (Lanchon *et al.*, 1997) dans la mesure où la surface fouillée n'est pas ici continue et où les surfaces intérieures des maisons n'ont pu être étudiées car décapées à la pelle mécanique. Malgré ces réserves, ces cartes de répartition peuvent être commentées. Le mobilier archéologique est assez abondant dans la couche 1 excepté pour la faune, ce qui est probablement lié au problème de conservation de cette catégorie de matériel. On peut noter que les zones de plus forte densité de mobilier ne sont pas en relation directe avec le creusement des fosses, ce qui corrobore l'idée que le remplissage des fosses et la mise en place de la couche 1 sont deux phénomènes indépendants et diachrones pour partie.

4.2. Répartition du mobilier autour des maisons

Les plans de répartition linéaire (fig. 12 à 14) qui viennent compléter les plans de répartition par m² (fig. 5 à 8) appellent plusieurs commentaires. D'un point de vue global, on remarque immédiatement que la quantité de mobilier, quel qu'il soit, fourni par les trois maisons est très variable : la maison 60 est de loin la plus riche alors que la maison 70 apparaît comme particulièrement pauvre. La maison 70 s'individualise également par le fait que les fortes concentrations de mobilier ne sont pas localisées au même endroit que dans les deux autres maisons. En effet, alors que les aires situées au sud des maisons 50 et 60 ont recueilli la majorité des rejets domestiques, ceux-ci sont nettement plus abondants dans les fosses nord de la maison 70.

Si l'on passe au niveau de la fosse, on remarque des comportements différents d'une maison à l'autre en fonction du type de matériau

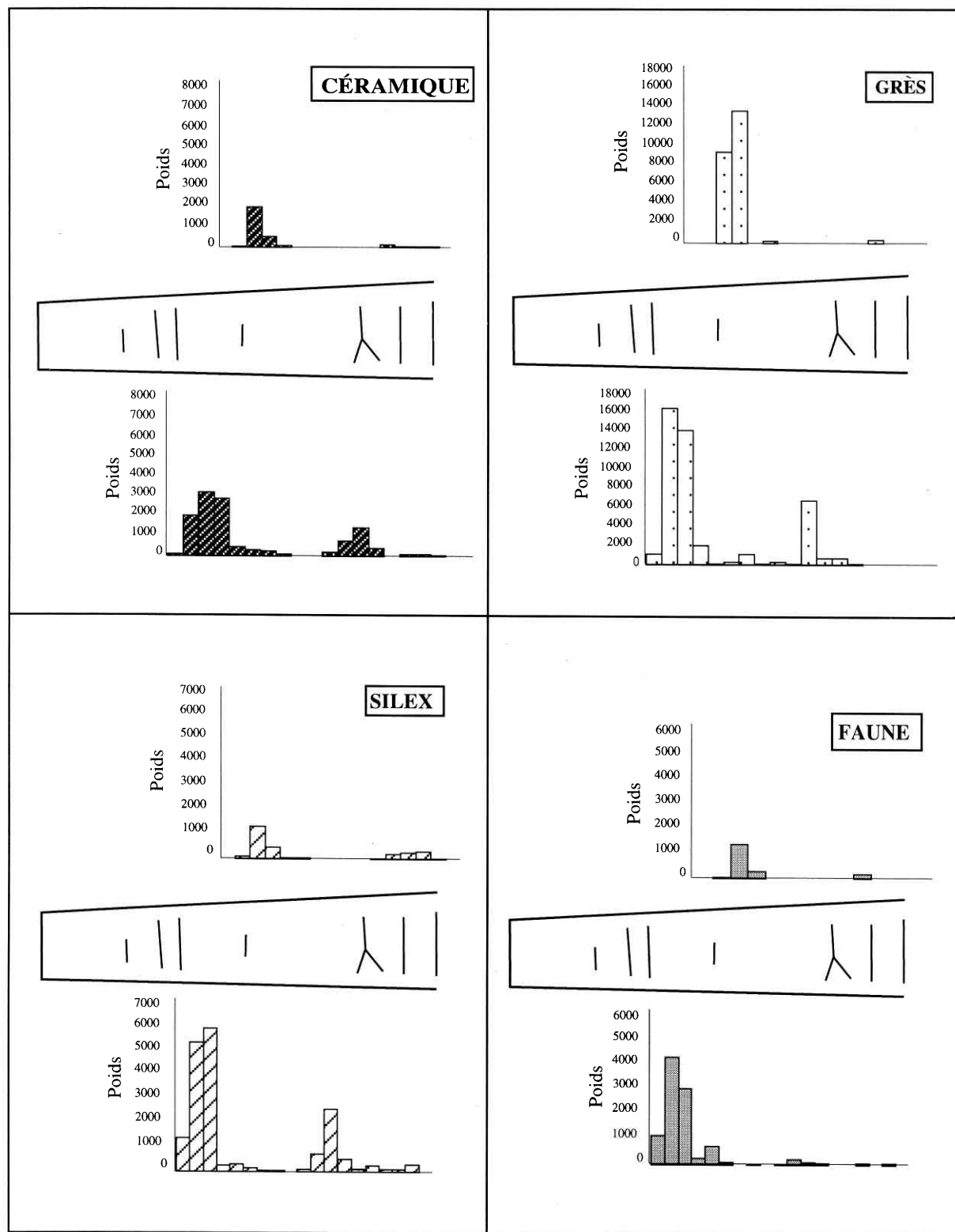


Fig. 12 — Répartition linéaire du mobilier de la maison 50.

pris en compte. La maison 50 présente la plus grande homogénéité dans la répartition de ses rejets domestiques : tous les types de matériaux suivent la même loi et ont été rejetés préférentiellement dans la fosse sud localisée

au niveau du couloir. La fosse nord située au niveau du couloir arrive en seconde place pour la quantité de déchets qu'elle contient. Vient ensuite la fosse sud adjacente à la fosse riche. Les deux fosses situées vers l'avant ont

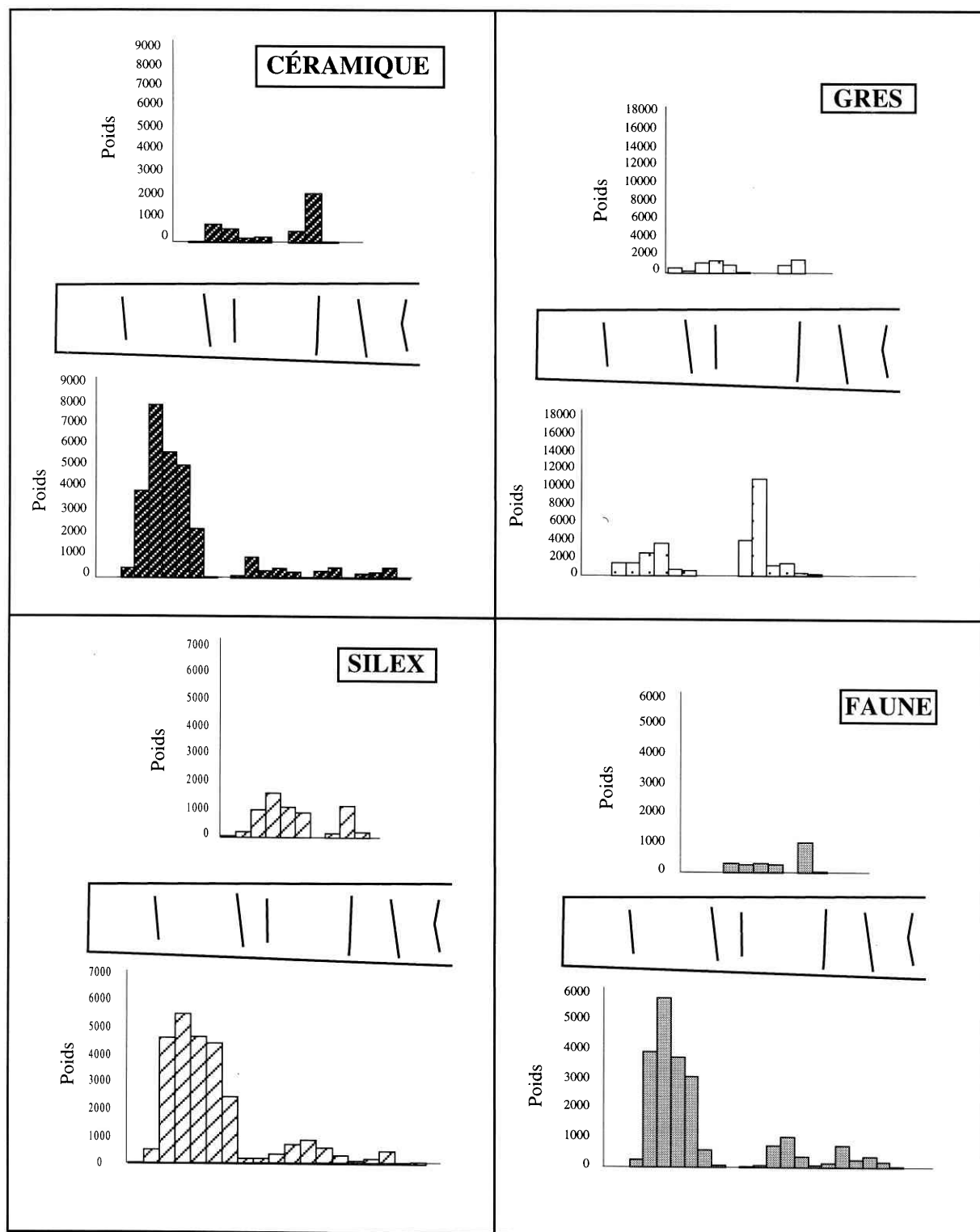


Fig. 13 — Répartition linéaire du mobilier de la maison 60.

été utilisées de façon très marginale. Les rejets de la maison 60 présentent beaucoup plus d'irrégularités. La fosse sud à l'aplomb du couloir n'est pas systématiquement la plus riche. En effet, le grès est plus présent dans la fosse sud du milieu que dans la fosse

sud la plus occidentale. Par ailleurs, le rôle de la fosse nord avant est nettement plus marqué pour tous les types de matériaux. Enfin, la fosse nord au niveau du couloir ne tient pas la seconde place excepté pour le silex.

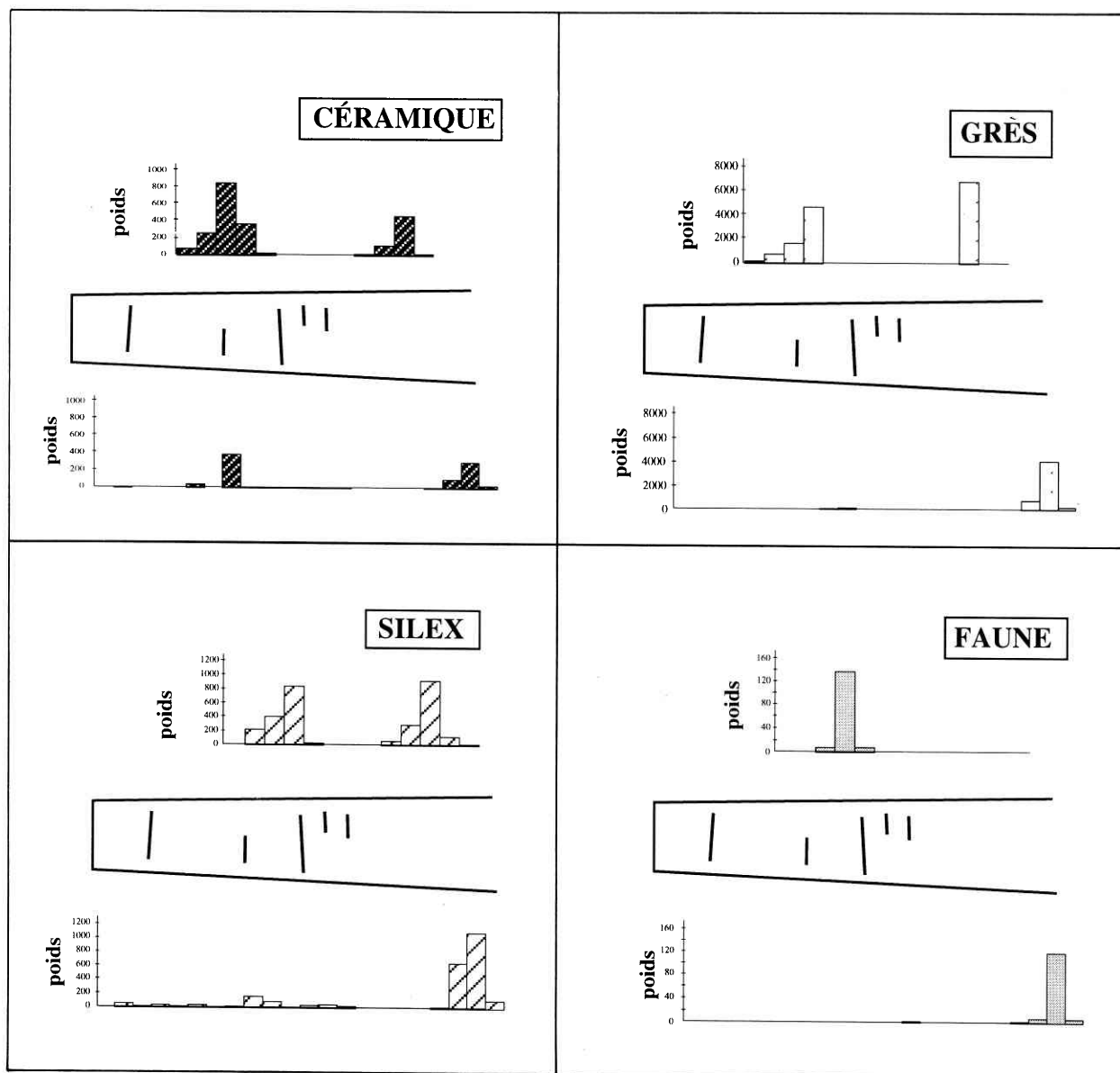


Fig. 14 — Répartition linéaire du mobilier de la maison 70.

Il n'y a donc pas de règle stricte dans la dispersion des rejets autour de la maison, bien que l'on note des tendances générales déjà mises en évidence sur d'autres sites (Cuiry-lès-Chaudardes, Hachem, 1995; Échilleuses, Simonin, 1996; Jablines, Lanchon *et al.*, 1997 ou encore Poses, Bostyn *et al.*, 1997). La fosse sud au niveau du couloir reste le lieu privilégié des rejets domestiques. Cependant, le travail réalisé sur la faune de Cuiry-lès-Chaudardes montre une variabilité qui ne peut être saisie et interprétée qu'à partir d'un nombre suffisant d'unités d'habitation. Nous nous garderons donc de tirer des conclusions sur les différences observées, d'autant que l'analyse qualitative en cours

apportera des données supplémentaires sur cet aspect de l'étude du site.

5. CONCLUSION

Les études de mobilier sont en cours actuellement mais montrent déjà des différences importantes entre les unités d'habitation (la fosse 35 est également incluse dans ces comparaisons). Au travers des caractéristiques des différents types de mobilier, il apparaît que différentes phases du Villeneuve-Saint-Germain sont représentées sur le site, en particulier une phase probablement ancienne (représentée par la maison 50 au moins). L'absence de bracelets en schiste mais

l'abondance d'éléments de parure en calcaire, la présence de décors céramiques proches stylistiquement du RRB de Pont-Sainte-Maxence (Alix *et al.*, 1997), une industrie lithique comportant un débitage laminaire dominant mais ayant des petits modules, sont autant de critères qui rapprochent plus la maison 50 du Rubané Récent du Bassin Parisien que du Villeneuve-Saint-Germain. Le matériel céramique comporte des traits évolués qui ne permettent cependant pas d'attribuer ce site au RRB. Tout en ne négligeant pas l'impact que peut avoir la donnée spatiale, le plus notable ici semble être que le caractère ancien de la maison 50 ne se traduit pas particulièrement dans la céramique mais bien dans le reste du mobilier (lithique, faune et parure). Il conviendra donc de préciser dans quelles mesures les usages économiques ont, ou n'ont pas, évolué de façon synchrone à la thématique décorative développée sur la céramique. Les changements importants tant dans l'approvisionnement carné que dans l'industrie lithique ne semblent s'enregistrer clairement que dans une seconde étape du développement du VSG.

Si ces tendances se confirment, le site de Pontpoint constituera un jalon entre le site RRB de Pont-Sainte-Maxence et les autres sites VSG fouillés dans la vallée de l'Oise. À l'échelle du Néolithique ancien du Bassin parisien, il sera alors intéressant de voir si cette diachronie dans les transformations des différents types de matériaux se retrouve de façon récurrente, en particulier sur les sites considérés comme des sites anciens ou de transition comme par exemple Villeneuve-la-Guyard (Prestreau, 1992; Bostyn, 1994; Constantin *et al.*, 1995).

Bibliographie

ALIX Ph., ARBOGAST R.-M., PINARD E. & PRODEO F., 1997. Le méandre de Pont-Sainte-Maxence (Oise) au Néolithique ancien. In : C. Jeunesse (éd.), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. Actes du colloque sur le Néolithique de Strasbourg*, oct. 1995. Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, supplément, 3 : 359-399.

ARBOGAST R.-M., 1993. Les vestiges osseux d'animaux du site VSG de Trosly-Breuil « Les Obeaux » (Oise) : campagne de fouilles 1983 et 1984. *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4 : 31-40.

BOSTYN F., 1994. *Caractérisation des productions et de la diffusion des industries lithiques du groupe Néolithique du Villeneuve-Saint-Germain*. Doctorat de l'Université de Paris X-Nanterre, 2 vol., 745 pages.

BOSTYN F., HACHEM L. & LANCHON Y., 1991. Le Site néolithique de la Pente de Croupeton à Jablines (Seine-et-Marne) : premiers résultats. In : *Actes du 15^e colloque interrégional sur le Néolithique, Châlons-sur-Marne, 22 et 23 octobre 1988*. Voipreux, Association Régionale pour la Protection et l'étude du Patrimoine Préhistorique : 45-82.

BOSTYN F., ANDRÉ M. F., LANCHON Y., MARTIAL E. & PRAUD I., 1997. Un nouveau site d'habitat du groupe de Villeneuve-Saint-Germain à Poses (Eure). In : C. Jeunesse (éd.), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. Actes du XXII^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, oct 1995*. Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, supplément, 3 : 447-466.

CHATAIGNIER Ch. & PLATEAUX M., 1986. Analyse spatiale des habitats rubanés et informatique, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 83 (10) : 319-324.

CONSTANTIN C., FARRUGGIA J.-P. & GUICHARD Y., 1995. Deux sites du groupe de Villeneuve-Saint-Germain à Bucy-le-Long (Aisne). *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2 : 3-59.

DELOR J.-P., 1991. L'habitat néolithique de Gurgy, « les Plantes du Mont », 1989-1990 (note préliminaire). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 88 1 : 18-20.

FARRUGGIA J.-P., GUICHARD Y. & HACHEM L., 1996. Les ensembles funéraires rubanés de Menneville « Derrière le village » (Aisne). In : P. Duhamel (éd.), *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien. Carrefour ou frontière ? Actes du XVIII^e Colloque Interrégional sur le Néolithique. Dijon, 25-27 octobre 1991*. *Revue Archéologique de l'Est*. Dijon, supplément, 14 : 119-174.

HACHEM L., 1995. *La faune rubanée de Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne, France) ; essai sur la place de l'animal dans la première société néolithique du Bassin parisien*. Thèse de doctorat, Université de Paris I, 3 vol.

- LANCHON Y., BOSTYN F. & HACHEM L., 1997. L'étude d'un niveau archéologique néolithique et ses apports à la compréhension d'un site d'habitat : l'exemple de Jablines « la Pente de Croupeton » (Seine-et-Marne). In : G. Auxiette & L. Hachem (éd.), *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'Âge du Fer. Actes du 119^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Amiens, 26–30 oct. 1994)*. Paris, Éd. du CTHS : 253–270.
- LESPEZ L., 1990. Approche géomorphologique du site de Longueil-Sainte-Marie « la Butte de Rhuis » (Oise). In : *Rapport d'activité du programme de surveillance et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise* : 161–164.
- PELLERIN C. & PRODEO F., 1994. Pontpoint « le Trésor » (Oise); rapport d'évaluation. In : *Rapport d'activité du programme de surveillance et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise*, **1** : 49–62.
- PRESTREAU M., 1992. Le site néolithique et protohistorique de Villeneuve-la-Guyard (Falaïses de Prépoux). *Gallia-Préhistoire*, **34** : 171–207.
- SCHNEIDER M., 1980. Découvertes néolithiques à Dachstein 1978–1979. *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, **23** : 27–40.
- SIMONIN D., 1996. Les habitats néolithiques d'Échilleuses (Loiret). Analyse spatiale des documents archéologiques. *Revue Archéologique du Loiret*, **21–22**, 261 p.

Adresse des auteurs :

R.-M. ARBOGAST – CNRS
Y. LORIN – CRAVO
F. PRODEO – AFAN
21, rue des Cordeliers
F–60200 Compiègne (France)

F. BOSTYN – AFAN
ERA 28 du CNRS
36, allée Thalès
F–59650 Villeneuve d'Ascq (France)